

Les Ulis, le 1 octobre 2022

Mairie des Ulis
Direction Vie de la Cité
Affaire suivie par : Nathalie DESCUDE
☎ : 01 69 29 34 98
Courriel : ndescude@lesulis.fr
Références : PP/ND/359370

Mesdames et Messieurs
Les Présidents(es) d'associations
Ulissiennes

Objet : Contrat d'engagement citoyen

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Comme vous le savez certainement, depuis le mois de janvier dernier, le décret n° 2021-1947 du 31 décembre 2021 pose l'obligation pour les associations et les fondations de souscrire un *contrat d'engagement républicain* pour pouvoir recevoir des subventions, obtenir une reconnaissance d'utilité publique ou un agrément (Cf. décret n°2021-1947 du 31 décembre 2021).

Le contrat, qui comprend sept engagements, vise d'une part, à faire respecter les principes de liberté, d'égalité et fraternité, mais également de dignité humaine. D'autre part il a pour objectif de ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République. L'association ou la fondation qui souscrit ce contrat doit en informer ses membres par tout moyen. Elle s'engage également à le faire respecter par ses dirigeants, salariés, membres et bénévoles, sous peine de voir sa responsabilité engagée.

Le fait de ne pas respecter les principes inscrits dans ce contrat peut justifier l'instruction d'une procédure de reversement de tout ou partie de la subvention accordée par la commune. Le terme subvention désignant à la fois les subventions numériques et les subventions en nature, comme la mise à disposition à titre gracieux de locaux à titre permanent ou ponctuel, de matériel, etc...

Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner le *contrat d'engagement républicain* signé avant le 15 octobre 2022 à la Direction Vie de la Cité – BP 43 Mairie des Ulis 91940 Les Ulis. Ce document devrait nous être exigé par la Trésorerie pour le versement des subventions en numéraire.

Je compte sur votre engagement. Je vous prie de recevoir, Madame la Présidente, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.



Pour le Maire et par délégation,
Hawa COULIBALY

2^{ème} Adjointe
Vie associative et Éducation
Populaire

Mairie des Ulis
Rue du Morvan
BP 43
91940 Les Ulis
Tél. : +33 1 69 29 34 00
Fax : +33 1 69 28 45 60
contact@lesulis.fr

Le courrier doit être adressé à Madame Le Maire